

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 23 avril 2026

Délibération du Conseil Municipal du 20 avril 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Pouvoir : 5

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

14 avril 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA et Léo MOLINIE.

Excusés : Alain BENISTY (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Elvine LEON), Vincent PEYRE (pouvoir donné à Léo MOLINIE), Magali PICARD (pouvoir donné à Caroline MIRANDA) et Sophie VERCHERE (pouvoir donné à Isabelle BONNET).

2026-27 Délibération relative à la création des comités consultatifs

Rapporteur : Aymeric GIRARDON

L'article L 2143-2 du CGCT prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des comités consultatifs. Ils sont constitués en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créés pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal.

Ces comités consultatifs se réunissent sous la présidence d'un membre du conseil municipal et peuvent accueillir des membres de la société civile, appelés membres extérieurs.

Ces comités consultatifs sont donc des commissions d'étude. Ils émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Il est proposé de créer 8 comités consultatifs avec les thématiques suivantes :

Nom du comité consultatif	Descriptif (non exhaustif)
Agriculture / Vie économique	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontres et accompagnement des agriculteurs face à leurs difficultés – Projet « De ferme en ferme » – Lutte contre les nuisibles – Lutte contre l'ambrosie – Développement économique de la commune – Relations avec les commerçants, artisans et professionnels libéraux
Bâtiments communaux Cimetière Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion des bâtiments – Suivi des prestataires – Sécurité des bâtiments – Sécurité du Parc du Chêne – Embellissement du cimetière – Lien avec le Patrimoine
Cœur de Village / Environnement	<ul style="list-style-type: none"> – Elargissement et optimisation de l'offre de stationnement – Création d'un parvis pour l'église – Réaménagement de la Place Benoît Dubost – Végétalisation du cœur du village – Bornes foraines – Jardins familiaux et partagés – Mobilier urbain et signalétique – Plantations (Parc du Chêne, Espace François Baraduc) – Nettoyage de printemps / d'automne – Semaines de l'environnement CCPA – Semaine Européenne de Réduction des Déchets avec la CCPA
Communication / Culture	<ul style="list-style-type: none"> – Rédaction des bulletins municipaux – Refonte du site internet – Gestion des moyens de communication (Site internet, Panneau Pocket, panneaux lumineux, panneaux d'affichage...) – Gestion de la médiathèque – Festi'Livres – Elaboration d'une saison culturelle fleurinoise ouverte à tous (café-théâtre, cinéma à ciel ouvert, thé dansant, événements en plein air...) – Valorisation de la culture locale et des savoir-faire à travers des ateliers intergénérationnels et mise en lumière des artisans d'art et créateurs locaux – Développement de projets artistiques dans l'espace public – Création de nouveaux parcours de découverte du village

Nom du comité consultatif	Descriptif (non exhaustif)
Education Enfance Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion des affaires scolaires et périscolaires – Accompagnement du parcours des enfants (passerelle crèche/assistante maternelle – école – collège) – Soutien à une offre de garde diversifiée et de qualité (micro-crèche, assistantes maternelles, centre de loisirs...) – Actions à visée intergénérationnelle : repas partagés sénior/enfant sur temps méridien, transmission et partage de savoir-faire (tricot, jardinage...) – CTG (Contrat Territorial Global) – PEDT (Projet Educatif Territorial) – Lien MJC – Encadrement du Conseil Municipal des Jeunes – Planification des Chantiers Jeunes – Mise en place de jeux au sein du Parc du Chêne – Cartographie et identification des arrêts de bus en lien avec les établissements du secteur et temps d'échange parents / municipalité
Evènementiel	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation des évènements de la municipalité et coordination avec les associations et commerçants – Organisation du repas des aînés – Organisation des cérémonies officielles – Création d'un marché de l'artisanat
Sécurité Eclairage Public Réseaux secs	<ul style="list-style-type: none"> – PCS et PPMS – Participation citoyenne – Vidéoprotection – Sécurité routière – Démarche performancielle de l'éclairage public – Schéma Directeur de dissimulation des réseaux secs – Extensions électriques – Bornes IRVE
Vie associative Sports et équipements sportifs	<ul style="list-style-type: none"> – Accompagnement des associations dans leurs besoins – Relance de l'interclasses – Gestion des équipements sportifs – Finalisation du parcours vélo type Pump Track – Création de terrains de Padel – Implantation d'un bloc sanitaire public à proximité de l'aire de jeux

Evelyne GIRARDON souhaite des explications sur la fusion de certains comités consultatifs.
Aymeric GIRARDON précise que certains comités consultatifs avaient peu d'élus. Il a été proposé de regrouper pour réduire le nombre de comités et optimiser le nombre de réunions.

VU l'article L 2143-2 du CGCT ;

VU les comités consultatifs proposés et les thématiques abordées ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE CREER 8** comités consultatifs avec les thématiques définies ci-dessus.

Le Maire
Aymeric GIRARDON



La secrétaire de séance
Caroline MIRANDA

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Caroline Miranda", is written over a faint, circular official stamp.